

**DOSSIER DE RENTREE 2020 2021** (fiche recto/verso à rendre remplie. 1 par élève)

**Nom et prénom de l'élève :** \_\_\_\_\_

**Sa classe :** \_\_\_\_\_

**Nombre total d'enfants à charge dans la famille :** \_\_\_\_\_

**Noms et prénoms des frère(s) et sœur(s) scolarisés à Saint-Denis et la classe :** \_\_\_\_\_

**Si frère(s) et sœur(s) ainé(s) scolarisé(s) dans établissements privés, nombre et lieu :** \_\_\_\_\_

**CONTRIBUTION SCOLAIRE**

- Entourez la catégorie SVP
- Pour les catégories **A, B et C**, veuillez nous **fournir impérativement votre dernier avis d' imposition**. A défaut, **le tarif D sera systématiquement appliqué**.

	<b>Catégorie A (QF &lt; ou égal à 3800 euros)</b>	<b>Catégorie B (QF compris entre 3801 et 6000 euros)</b>	<b>Catégorie C (QF compris entre 6001 et 9500 euros)</b>	<b>Catégorie D (QF supérieur à 9501 euros)</b>
<b>1 enfant scolarisé dans l'école</b>	405	490	570	645
<b>2 enfants scolarisés dans l'école</b>	750	910	1070	1210
<b>3 enfants scolarisés dans l'école</b>	1040	1255	1475	1670
<b>4 enfants scolarisés dans l'école</b>	1330	1600	1880	2125

## DEMI-PENSION

Merci d'indiquer si votre enfant sera demi-pensionnaire 2,3 ou 4 fois par semaine (soit au moins 69 fois dans l'année).

Rappel : 5.30 euros le repas sur facture et 6.70 euros le repas occasionnel.

- DEMI-PENSIONNAIRE 4 FOIS PAR SEMAINE
- DEMI-PENSIONNAIRE 3 FOIS PAR SEMAINE \* entourez les jours SVP : L , M , J , V
- DEMI-PENSIONNAIRE 2 FOIS PAR SEMAINE \* entourez les jours SVP : L , M , J , V

## GARDERIE

Merci d'indiquer si votre enfant restera 2,3 ou 4 fois par semaine à la garderie (soit au moins 69 fois dans l'année).

Rappel : 2.50 euros la séance sur facture et 3 euros la séance occasionnelle.

- GARDERIE 4 FOIS PAR SEMAINE
- GARDERIE 3 FOIS PAR SEMAINE \* entourez les jours SVP : L , M , J , V
- GARDERIE 2 FOIS PAR SEMAINE \* entourez les jours SVP : L , M , J , V

**Sauf pour raisons médicales, les absences de cantine et de garderie ne pourront donner lieu à remboursement.**

## REGLEMENT DES FACTURES

- Règlement par prélèvement bancaire automatique mensuel.

Merci de réclamer au secrétariat un mandat SEPA vierge et de fournir un RIB uniquement pour les familles qui n'ont pas déjà choisi le prélèvement ou en cas de changement de coordonnées bancaires.

- Règlement par chèque bancaire au trimestre (1/3 de la facture annuelle en octobre, 1/3 en janvier et 1/3 en mars).

**Signature des parents ou des responsables :**